Zeitschrift: Rivista militare della Svizzera italiana

Herausgeber: Lugano : Amministrazione RMSI

Band: 49 (1977)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Società Svizzera degli Ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Società Svizzera degli Ufficiali

Sezione delle attività fuori servizio

Riteniamo doveroso pubblicare all'attenzione dei nostri lettori il testo originale propostoci dalla SSU, Sezione delle attività fuori servizio.

Questa sezione, che ha rinnovato concezione e responsabili, si propone di incrementare con attività fuori servizio la formazione dei nostri quadri di milizia.

La redazione della RMSI si augura che gli ufficiali e sottufficiali ticinesi e dei grigioni di lingua italiana, sostenuti dai rispettivi circoli e sezioni, accolgano favorevolmente la proposta 1977 che prevede il tema:

Il combattimento di località

— Luogo e data del corso: Le Day presso Vallorbe (VD)

Entrata in servizio: ven. 18.3.77, ore 14.00

Licenziamento: sab. 19.3.77, ore 11.00

— Tenuta: di servizio con scarpe d'ordinanza o scar-

pe alte adatte per il servizio in campagna, cappotto e mantello impermeabile.

— Costo del corso: Fr. 20.— per partecipante, cena, prima

colazione, pernottamento e documenta-

zione compresi.

— Iscrizioni a: Plt Martin Chevallaz

Administrateur Commission activités hors

service SSO - case postale 4

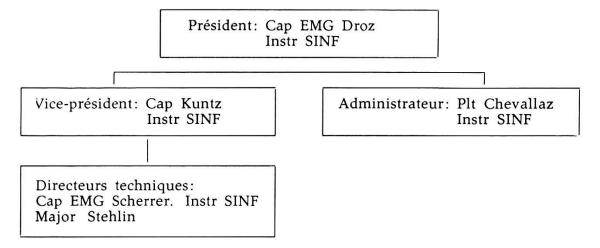
1700 FRIBOURG 7

Auguriamo agli organizzatori una buona riuscita del corso e contiamo su una numerosa partecipazione di ufficiali e sottufficiali di lingua italiana.

(ndr)

La formation des cadres hors service:

- une nouvelle conception
- de nouveaux responsables.
- 1. Présentation de la section des activités hors service de la SSO. L'organigramme de la section renouvelée se presente de la manière suivante:



A la suite d'un entretien avec le chef de l'instruction et les représentants du groupement de l'instruction, il apparaît que la formation des cadres hors service puisse bénéficier, au niveau de la planification comme de la réalisation, de collaboration et de matériel.

De par le fait qu'aujourd'hui, l'instruction des officiers et des sous-officiers se recoupe en de nombreux domaines, une collaboration avec la «Société Suisse des Sous-Officiers» est prévue et nécessaire. «L'instruction des cadres» intéresse aussi bien les sous-officiers que les officiers.

2. Une instruction des cadres hors service est-elle nécessaire?

La préparation des cadres à un cours de répétition se déroule selon la règle de 3 à 4 jours; à cela s'ajoutent quelques heures pour la préparation du travail ou de l'instruction des cadres proprement dite durant le cours de répétition.

N'hésitons pas ici à affirmer l'importance et la valeur d'un cadre bien préparé. Dans une entreprise industrielle moderne, on consacre jusqu'à 5 semaines par année à la formation des cadres. Comme le temps à disposition hors des cours de répétition nous est compté, il est essentiel que les cadres justement soient conscients du besoin de préparation hors service!

3. Comment procéder?

A la suite d'enquêtes auprès des organisations militaires ainsi que des contacts avec le groupement de l'instruction, il apparaît en premier lieu nécessaire de déterminer le *thème à instruire*.

Dans le courant du premier quart de l'année 1977, la section des activités hors service organisera un cours centralisé de la durée de 2 jours. Les membres de la SSO et de la Société des Sous-Officiers sont invités à y participer. La reconduction de ces cours au niveau des sections cantonales est souhaitable naturellement mais nécessiterait au point de vue des dépenses et du personnel un tel effort que la chose paraît difficilement envisageable.

Les buts de cours seront formulés de telle sorte que la matière à traîter soit conçue en fonction du grade ou de la responsabilité (niveau cdt d'unité, chef de sct, chef de groupe).

Afin que l'instruction donnée, tant au point de vue matériel que méthodique puisse être adaptée à tous les cours de répétition, il faut tenir compte des remarques suivantes:

- Le cours (démonstration) n'a pas lieu sur une place d'armes mais sur un terrain tel qu'on en rencontre en CR.
- La matière de l'instruction sera démontrée de façon méthodique et adaptée aux différentes armes, y compris les «non-Infanteristes».
- Le personnel, les besoins en matériel et en munition, le temps nécessaire à sa préparation corréspondent aux possibilités offertes d'un CR.

4. Projet pour l'année 1977.

4.1 Thème d'instruction. Le combat de localité. 4.2 Buts.

Cdt d'unité : reconnaissance tactique des possibilités, cadres et

exercice de la troupe, respectivement au point de vue de la technique du combat de localité durant

un exercice dans le CC et le CR.

Chef de sct : développement des connaissances pour le comman-

dement de section dans le combat et exercice de la troupe du point de vue technique dans de combat

de localité.

: développement des connaissances pour la conduite Sof

du groupe au combat de localité et appréciation des possibilités d'instruire des équipes et des combat-

tants individuels à la technique du combat de localité.

4.3 Indications d'organisation.

— date du cours: mars 1977

— lieu du cours: Le Day - Vallorbe.

5. Remarque finale.

La direction technique de la section des activités hors service, souhaite par cette instruction, contribuer de façon efficace à la formation de nos cadres et compte, pour les cours à venir sur une participation nombreuse et active.

> Section des activités hors service de la SSO Le Vice-président Cap Kuntz Camille